

Nature de l'acte : 7-10

**DÉC.2024-018 – Commande de produits d'entretien pour les services communaux 2024 - ANNULE ET
REMPLACE DÉC.2024-14 – Réduction commerciale**

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Considérant la consultation effectuée chez différents fournisseurs,

DÉCIDE

Article 1 – De passer une commande de produits d'entretien pour les services communaux, auprès de SAS PLG Grand Nord – ZA des Doucettes – 29 avenue des Morillons 95140 Garges-lès-Gonesse pour un montant de 5 520,27 € HT soit 6 624,32 € TTC.

DIT

Article 2 – Que les crédits sont inscrits au budget.

Article 3 – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 05/02/2024

LE MAIRE



Valérie DESQUESNE